

Histoire sociale et intellectuelle de la Chine

M. Jacques GERNET, membre de l'Institut
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

I. — *Education et société en Chine (suite et fin)*

Il n'y a pas de meilleure illustration des effets pervers des examens et diplômes officiels sur la société et sur la culture que l'exemple fourni par la Chine à partir du XIV^e siècle. « Du jour où vous créez un diplôme, un contrôle bien défini, écrit Valéry à propos du baccalauréat (éd. de la Pléiade, vol. I, *Variété*, p. 1076), vous voyez aussitôt s'organiser en regard tout un dispositif non moins précis que votre programme, qui a pour but unique de conquérir ce diplôme par tous les moyens. Le but de l'enseignement n'étant plus la formation de l'esprit, mais l'acquisition du diplôme, c'est le minimum exigible qui devient l'objet des études... Il s'agit d'*emprunter* et non plus d'*acquérir*... Ce n'est pas tout. Le diplôme donne à la société un fantôme de garantie, et aux diplômés un fantôme de droits. Le diplômé passe officiellement pour savoir : il garde toute sa vie ce brevet d'une science momentanée et purement expédiente. D'autre part, ce diplômé au nom de la loi est porté à croire qu'on lui doit quelque chose. Jamais convention plus néfaste à tout le monde, à l'Etat et aux individus (et, en particulier, à la culture) ». Les données chinoises fournissent un admirable commentaire aux remarques de Paul Valéry et les effets du système des concours y ont été d'autant plus profonds que ce système a donné sa structure fondamentale à la société chinoise à partir du XI^e siècle, compte tenu des très grandes différences de statut et de prestige qui séparaient gens du commun, simples « bacheliers » et titulaires des grades mandarinaux obtenus dans les capitales de province et à la capitale de l'empire. D'une certaine façon, la Chine peut nous servir de miroir.

Elle a connu bien avant l'Europe ce que nous appelons bachotage et qui consiste précisément, selon les termes de Valéry, à « substituer à la lecture des auteurs l'usage des résumés, des manuels, des comprimés de science extravagants, des recueils de questions et réponses toutes faites, extraits et

autres abominations ». « Les étudiants ne savent plus rien, écrira un auteur de la fin du XIX^e siècle (*Changtan* de Tao Fulü, *Congshu jicheng* n^o 897), ni Classiques, ni historiens, ni philosophes, ni textes administratifs. Ils ne s'occupent que de compositions d'examen, ressassant tout le jour leurs modèles... Les hommes de valeur ne manquent pas, c'est le système qui les pervertit ». Sur les procédés en usage en Chine dans la préparation des concours, Gu Yanwu (*Rizhi lu*, 16) est au XVII^e siècle un excellent informateur. Ces procédés faisaient largement appel à la mémoire, tout l'art de la réussite consistant à apprendre par cœur et à savoir imiter des modèles de composition. L'administration elle-même depuis les Song, puis les éditeurs privés à partir des Ming, en ont publié des recueils. Les compositions des lauréats classés en tête de liste aux concours étaient évidemment les plus prisées. Il importait de tenir compte du style à la mode. « On a beau avoir appris par cœur plusieurs milliers d'essais d'examen, écrit Fang Yizhi (1611-1671), au bout de quelques années, ces essais ne conviennent plus ». On a là-dessus d'autres témoignages analogues. Ainsi s'explique l'usage du terme *shuwen* pour désigner les compositions d'examen : ce sont des essais dans le « style du moment ». Ces modèles et les règles très strictes imposées dans les compositions de concours ont été la cause d'une dégénérescence littéraire, selon Gu Yanwu. Toutes les règles mécaniques instituées au cours de l'histoire ont eu le même effet. « Ce qui fait que les écrivains des Han sont si admirables et uniques entre tous, écrit-il, c'est qu'ils ignoraient ce que c'est que règles et modèles ».

Réussir aux concours exigeait donc avant tout beaucoup de mémoire et quelque savoir-faire. Comme disait Wang Anshi au XI^e siècle, « il n'est pas besoin de longs discours pour montrer que les connaissances et les talents dont font preuve ces gens-là (les lauréats des concours) ne les qualifient en rien pour occuper des postes d'autorité ou pour être investis de hautes dignités ». Mais le système n'est pas seulement inadapté à sa fin qui est de trouver des hommes de talent, il permet à certains de réussir à la faveur du hasard. Comme le nombre des sujets qui peuvent sortir à la première série d'épreuves, la plus décisive, ne dépasse pas quelques dizaines, explique Gu Yanwu, « les familles riches et les clans influents recrutent des lettrés de renom qu'ils logent dans leur école familiale et qui composent une dissertation pour chacun de ces sujets... Et ils font apprendre par cœur et étudier à fond ces textes à leurs fils, à leurs cadets et aux plus doués de leurs domestiques [qui composeront sous une fausse identité]. Lors des épreuves, le sujet donné correspond huit ou neuf fois sur dix... et quand les résultats sont proclamés, ces gens-là sont promus au rang des membres de l'élite ».

Créé afin d'élargir le recrutement des classes dirigeantes — fonction que le système a rempli à certaines époques —, il peut avoir l'effet inverse. Mais il a aussi l'inconvénient de susciter et de décevoir tout à la fois nombre d'ambitions. Gu Yanwu déplore la mauvaise formation et le trop grand nombre des

« bacheliers » (titulaires du diplôme habilitant à se présenter aux concours mandarinou.) — ils étaient déjà 48 000 en 1428 — et, ayant gardé le souvenir des rassemblements, manifestations et pétitions d'étudiants de la fin des Ming, il rappelle leur propension à l'agitation politique et à la formation de cliques et de partis. Leur loyalisme est en outre moins assuré que celui des gens en place : « Ceux qui ouvrirent les portes des villes aux rebelles à la fin de l'ère *chongzhen* (1628-1644) étaient des bacheliers ; ceux qui firent prisonniers les magistrats locaux et se rallièrent à la rébellion étaient des bacheliers ».

On ne pouvait guère se dispenser d'entrer dans le détail des concours avec leur organisation en trois degrés (préfectoral, provincial et métropolitain) tels qu'ils ont fonctionné dans la pratique à partir du moment où le système a pris sa forme à peu près définitive au *xiv*^e siècle. Deux textes de base qui valent pour le *xix*^e siècle mais dont la plupart des données peut être étendue aux époques antérieures y ont largement servi : Etienne Zi, *Pratique des examens littéraires*, Shanghai (1894), et Miyazaki Ichisada, *Chûgoku no shiken jigoku* (1963), traduit par C. Schirokauer sous le titre de *China's Examination Hell*, New York (1976). Les données à peu près concordantes de ces deux ouvrages ont été complétées par des indications tirées de sources chinoises d'époques antérieures. Sur les genres de fraude (substitution de candidats, épreuves différentes rédigées par le même candidat et portant des noms différents, communication avec l'extérieur, dissimulation de documents), sur les précautions prises pour empêcher la fraude (garanties juridiques qui permettent de s'assurer de l'identité du candidat, anonymat des épreuves : nom collé et repérage des copies au moyen d'un caractère du *Qianzi wen* pour l'allée et d'un numéro d'ordre pour la cellule, reproduction des épreuves par une armée de copistes officiels, fouille minutieuse des candidats), on s'est reporté surtout au chapitre 17 du *Rizhi lu*, si riche en informations précises. Le *Zhiyi ke suoji* compilé par Li Tiaoyuan (1734-1803) fournit pour les *xv*^e-*xvii*^e siècles quelques données sur les affaires de corruption où furent impliqués le président des concours ou les examinateurs. A l'émotion provoquée par ces scandales répondait la sévérité des châtiments, quand du moins les coupables n'étaient pas protégés en haut lieu comme dans le cas des clients du puissant eunuque Liu Jin au début du *xvi*^e siècle. Mais la nécessité des contrôles a fait perdre de vue l'objet même des concours. Comme l'écrit Gu Yanwu : « L'idée première qui avait inspiré l'institution des concours officiels était de trouver des hommes de valeur, mais toute la réglementation ne vise plus aujourd'hui qu'à empêcher la fraude ». On pouvait encore sous les Tang se faire une opinion sur la culture (*wen*) et la conduite (*xing*) des candidats. Ils étaient en petit nombre. Mais tout a changé à partir du début du *xi*^e siècle : avec le recours systématique aux concours pour le recrutement d'une bureaucratie en plein essor et avec l'afflux des candidats, il a fallu multiplier les règlements et s'en tenir à « comparer les talents d'un seul jour ». Les premières années du *xi*^e siècle marquent donc bien un tournant dans l'histoire sociale et politique de la Chine.

Un texte remarquable qui semble avoir échappé aux historiens de l'éducation en Chine figure dans le *Zhiyi ke suoji* déjà cité. C'est une longue préface de Ai Nanying (1583-1646) à un recueil de ses compositions d'examen où il retrace de façon réaliste ses souffrances et ses déceptions au cours de sept échecs aux concours de préfecture et de province. Elle mériterait de figurer dans une anthologie de textes sur l'histoire de l'éducation en Chine. Le célèbre auteur du *Liaozhai zhiyi*, Pu Songling (1640-1715), évoque de son côté sur le mode comique les « sept métamorphoses du candidat » depuis son arrivée devant l'enceinte des bâtiments d'examens jusqu'à l'annonce de son échec, le comparant successivement à un mendiant avec son barda lors de l'appel, à un prisonnier lors de la fouille, à une larve d'abeille dans son étroite cellule, à un oiseau malade lâché hors de sa cage après ses trois jours d'épreuves, à un singe à l'attache dans l'attente des résultats, à une mouche empoisonnée à l'annonce de son échec, à un pigeon qui a écrasé ses œufs quand s'est calmée la fureur qui a suivi sa première réaction d'abatement (les candidats malheureux sont généralement déchaînés et se laissent parfois aller à des manifestations de violence collective).

Les concours sont bien, comme cela avait été indiqué l'année dernière, une forme d'ordalie. On en a la confirmation dans un ensemble de données qu'on trouve en abondance dans la littérature : il est admis que les candidats qui se sont rendus coupables de forfaits ou de crimes et ceux qui n'ont d'autre but que de s'enrichir une fois nommés dans la fonction publique sont punis par le Ciel, les génies ou les spectres de leurs victimes au cours des épreuves. Les cellules d'examen sont des lieux propices à ces rétributions surnaturelles. Victimes de l'extrême tension qu'imposent les concours, certains candidats tombent malades ; quelques-uns meurent ou se suicident. Mais à l'inverse, les dieux savent récompenser la bonne conduite ou les actions méritoires. L'unique porte d'entrée de l'enceinte des bâtiments d'examens, qui donne au sud comme celle des palais impériaux et des résidences administratives, est tenu pour sacrée : le président des concours y sacrifie à l'ouverture des sessions et on ne saurait la souiller en y faisant passer un cadavre. Son nom de *longmen*, « porte des dragons », est aussi celui d'une des gorges du fleuve Jaune où l'on dit que les carpes qui parviennent à remonter le courant très rapide à cet endroit se transforment en dragons, thème qui symbolise la réussite aux concours. Tout un folklore s'est constitué autour des concours où les rêves, les présages et prédictions tiennent une grande place.

*
**

Quelques notes ont été consacrées pour finir aux écoles et aux concours spéciaux institués au XI^e siècle (mais qui ont des antécédents aux VII^e et VIII^e siècles) pour la médecine, le droit, les mathématiques, l'histoire de l'écriture et le dessin. Pour les concours militaires qui ont fonctionné parallèlement aux concours littéraires et sur leur modèle à partir du XV^e siècle, on s'est reporté à

Etienne Zi, *Pratique des examens militaires*, Shanghai (1896), au chapitre 17 du *Rizhi lu* et à une « Etude historique sur les concours militaires » (*Lidai wuju kao*) de Li Jicong (1624-1680) (Congshu jicheng n° 896). Ces concours ont généralement comporté à la fois des épreuves physiques (équitation, tir à l'arc au sol et à cheval au galop, épreuves de force) et des épreuves théoriques (stratégie, rédaction sur les problèmes de défense, connaissances juridiques, dans la réglementation de 1078). Mais la question du partage entre capacités physiques et talents d'organisation et de conception n'a jamais été tranchée. Les épreuves physiques sont bonnes pour le choix des soldats et des officiers, estime Sima Guang au xi^e siècle, mais un bon général n'est pas forcément bon tireur et bon cavalier. Au milieu du xv^e siècle un auteur se plaint de ce que l'empire ne dispose d'un côté que de stratèges en chambre qui ne savent que réciter leurs manuels et de l'autre de soudards qui ne savent que tirer à l'arc et monter à cheval. Il souhaite qu'on mette les gens à l'épreuve dans les zones d'incursions ou de combat, comme c'était l'usage sous les Han, les Tang ou encore au début des Song, au xi^e siècle. Il faut souligner d'autre part le peu de prestige des diplômés issus des concours militaires à partir des Song. Aux xii^e et xiii^e siècles, les lauréats de ces concours sous les Song du Sud n'exercent plus le métier des armes, mais sont affectés au service du monopole des alcools. Quant aux concours eux-mêmes, ils ne comportent plus que des épreuves écrites. On ne veut plus de lauréats militaires dans les armées. Il en est de même au xix^e siècle, où ce qui peut leur arriver de mieux est d'être nommés dans des garnisons de tout repos et d'y finir leur carrière. Depuis la disparition des aristocraties guerrières au ix^e siècle et la constitution d'armées de mercenaires au x^e, le métier des armes a perdu beaucoup de son prestige. Le mépris du fonctionnaire lettré pour les militaires s'exprime clairement dans une lettre de Liu Chang (1019-1068) que cite Gu Yanwu (*Rizhi lu*, 17).

Pas plus que les armes, la religion ne semble avoir sa place dans l'éducation des classes lettrées. Nos traditions sont en cela bien différentes de celles de la Chine. Il est de bon ton chez les lettrés de ne croire comme nous dirions ni à Dieu ni à diable. Il existe même dans le néoconfucianisme ce qu'on pourrait appeler un enseignement antireligieux comme le montrent des textes de Shi Jie et Ouyang Xiu au xi^e siècle, Zhu Xi au xii^e ou encore Lü Kun au xvi^e. Mais la liste aurait pu être facilement allongée. On met en garde enfants et adolescents contre les superstitions et, en particulier, contre celles du bouddhisme et du taoïsme. On leur enseigne qu'une seule chose importe qui est la bonne conduite. Cependant, le respect et le culte des grands maîtres — et d'abord du plus éminent d'entre eux, Confucius — (sans parler de la piété filiale) font partie de l'éducation dans les écoles depuis le vii^e siècle. Les rites exigés impliquent des attitudes et des sentiments de caractère incontestablement religieux, mais il s'agit d'une religion sans dogme, sans croyances définies, et parfaitement désintéressée. Sa valeur morale et ce désintéresse-

ment font précisément aux yeux des néoconfucéens sa supériorité sur toutes les formes connues de religion. Typique de cette conception avant tout morale et éducative des activités rituelles et religieuses est par exemple le comportement de Peng Shaosheng (1740-1796) qui, faisant restaurer un temple dédié à la mémoire de deux héros des combats contre les Djurchet au XII^e siècle dont les paysans de l'endroit avaient fait des divinités locales, remplace son appellation de « Temple des dieux du sol jumeaux » par celle de « Temple des deux héros de la loyauté ».

II. — *Textes économiques de Gu Yanwu (1613-1683)*

Le séminaire a porté sur les notes du chapitre 11 du *Rizhi lu* relatives à l'or, à l'argent et aux impôts en monnaie. On peut s'étonner de la place tout à fait secondaire de l'or en Chine dans l'économie et les représentations. Il n'y a jamais été monnayé et, comme l'avait souligné jadis Edouard Mestre, sa circulation est restée confinée au circuit noble des dons (ce dont Gu Yanwu donne d'assez nombreux exemples). L'or a servi à l'ornementation, aux objets de luxe et, anciennement, au rachat des peines des personnes qui bénéficiaient d'une juridiction spéciale. Les monastères bouddhiques, avec leurs statues en or ou recouvertes de feuilles ou de poudre d'or, ont drainé une grande partie de ce métal ainsi qu'une quantité très importante du cuivre. Ils ont été tenus pour responsables de la pénurie de ces deux métaux dès le VI^e siècle.

Les données fournies par le *Rizhi lu* et ses commentateurs montrent que la valeur de l'or par rapport à l'argent a connu de fortes variations au cours de l'histoire et suivant les régions : les provinces côtières (bas Yangzi, Fujian, Guangdong, bassin du fleuve Rouge au Vietnam) et les périodes de grand commerce maritime semblent avoir été favorables à une forte hausse du prix de l'or : 12 fois la valeur de l'argent sous les Song du Sud en 1142 ; 10 fois au début du XIV^e siècle dans l'empire mongol. Mais une forte baisse se produit avec les guerres du milieu du XIV^e siècle et la récession consécutive. On assiste ensuite au cours de la dynastie des Ming à une hausse continue de la valeur de l'or : de 4 à 5 pour 1 à la fin du XIV^e siècle, puis 7,5 en 1413 (mais 10 dans le bassin du fleuve Rouge occupé par la Chine de 1406 à 1427), 8 vers 1623, de 10 à 13 vers 1636. Ces variations s'expliquent sans doute par l'importance des transactions en argent dans les périodes et les zones de grande activité commerciale à partir du XI^e siècle, le commerce stimulant la production et les importations d'argent.

Contrairement au cuivre, l'argent n'a pas été monnayé en Chine, si on fait exception des émissions de pièces d'alliage d'argent et d'étain qui eurent lieu sous l'empereur Wu des Han (141-87 avant notre ère) à l'imitation des monnaies venues d'Iran. L'Etat semble avoir toujours hésité en Chine à favoriser le développement des moyens de paiement. Il semble même s'être ingénié à les rendre incommodes (lourdes pièces de cuivre sans grande valeur,

lingots d'argent sans cesse refondus et pesés). Les seuls à avoir fait un large usage de la monnaie de papier (dont les premières émissions datent de 1024 sous les Song) sont les Mongols aux XIII^e et XIV^e siècles. Gu Yanwu, qui vit à une époque d'intense activité commerciale où s'affirme la toute-puissance de l'argent, en dénonce les effets néfastes sur l'économie agricole. Le paiement des impôts en monnaie après les réformes de Yang Yan à la fin du VIII^e siècle, et en argent à partir du XVI^e siècle et de la méthode dite du « coup de fouet unique » impose à la paysannerie de vendre à perte le fruit de son travail pour se procurer des moyens de paiement. Il se traduit par une exploitation des producteurs de biens réels par les détenteurs de biens de pure convention. L'attitude traditionnelle dont Gu Yanwu et d'autres penseurs de son époque se font l'écho (ainsi Wang Fuzhi, *Du tongjian lun*, 20, p. 699-700) traduit, bien plutôt qu'une hostilité rétrograde aux activités commerciales, le souci bien entendu du bien public.

PUBLICATIONS

China and the Christian Impact, Cambridge, Cambridge University Press, et Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1985, 310 pp.

Lumea chineza (trad. du *Monde chinois*, Armand Colin, 1972, rééd. 1980), Bucarest, Meridane, 1985, 2 vol., 452 + 558 pp.

Tongyangsa l'ong'non (trad. du *Monde chinois*), Seoul, Popmunsa, 1985, 636 pp.

« Introduction » au volume *The Scope of the State Power in China*, sous la dir. de Stuart R. Schram, Londres, School of Oriental and African Studies, et Hong Kong, Chinese University of Hong Kong, 1985, pp. xxvii-xxxiv.

« Chine moderne, Chine traditionnelle », *Etudes chinoises*, IV, 1, Paris, Association française d'études chinoises, 1985, pp. 7-13.

AUTRES ACTIVITÉS

Participation au IV Convegno Internazionale di Studi Colombiani (Gênes, 21-23 octobre 1985).

Elu membre correspondant de l'Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente.